



**AMÉRIQUE  
CENTRALE**



**D 2199 • AmC5**  
16-31 janvier 1998

## *Diffusion de l'information sur l'Amérique latine*

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

### **MOTS-CLEFS**

*Processus de paix  
Droits de l'homme  
Impunité  
Justice sociale  
Indicateurs  
Pauvreté  
Désintégration sociale  
Néolibéralisme*

# **La situation actuelle dix ans après les accords d'Esquipulas II** **DÉMOCRATIE ET RESPECT DES DROITS** **DE L'HOMME EN AMÉRIQUE CENTRALE**

Présenter une vision synthétique de la situation actuelle de la justice sociale et des droits de l'homme en Amérique centrale, tel a été l'un des objectifs de l'intervention de Daniel Camacho, coordinateur de la Commission pour la défense des droits humains en Amérique centrale (CODEHUCA), à l'occasion du dixième anniversaire des accords d'Esquipulas II. Les cinq chefs d'État d'Amérique centrale (Guatemala, Honduras, El Salvador, Nicaragua, Costa Rica) réunis à Esquipulas au Guatemala ont signé un accord le 7 août 1987, connu sous le nom d' "Accords d'Esquipulas II" (ou "Plan Arias", du nom du président costaricien Oscar Arias Sánchez, prix Nobel de la Paix en 1987)

et prévoyant un désarmement général, le cessez-le-feu et le rétablissement de la démocratie. Maintenant que la période des guérillas d'Amérique centrale a pris fin et que se consolident les régimes démocratiques, il est utile de faire le point sur la situation de ces pays pour voir dans quelle mesure la paix a favorisé la justice sociale et le respect des droits de l'homme. La réponse, on le verra, n'est pas tout d'une pièce ! Nous publions ci-dessous des extraits du document élaboré par Daniel Camacho, tels qu'ils sont parus dans Brecha/CODEHUCA, juillet-août 1997 (Costa Rica) à l'occasion du dixième anniversaire des Accords d'Esquipulas II.

### **Promotion de la justice sociale**

Dans le document élaboré à Esquipulas II, les gouvernements s'engageaient à promouvoir la justice sociale. Un des indicateurs les plus complets sur la justice sociale en Amérique centrale se trouve dans le **Rapport mondial sur le développement humain** des Nations unies car il prend en compte les relations de genre<sup>1</sup>, l'espérance de vie à la nais-

ce, le taux d'alphabétisation, le taux brut de scolarité combinée (primaire, secondaire et tertiaire) et la participation au revenu du travail.

La version de 1997 du Rapport révèle que presque tous les pays d'Amérique centrale sont dans une situation non seulement mauvaise, mais qui va en empirant d'année en année. On peut affirmer que durant la décennie qui vient de s'écouler et dans laquelle ont eu lieu des accords de paix, les peuples de cette région vivent dans des conditions sociales pires que celles qui ont été à l'origine de la guerre. D'après l'ouvrage publié par la Confédé-

ration universitaire centraméricaine (CSUCA), basé aussi sur des sources des Nations unies et de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) entre autres, la croissance économique si elle existe ne compense pas la croissance démographique, raison pour laquelle le revenu *per capita* n'a pas augmenté. Jaime Ordoñez et Nuria Gamboa, éditeurs de ce livre, signalent qu'en dépit de la croissance et de la situation de paix, "l'Amérique centrale connaît aujourd'hui une de ses époques de plus grande pauvreté : 45 % des enfants appartiennent à la catégorie de pauvreté structurelle (une

1. "Genre" est à comprendre au sens "hommes-femmes". Le thème du "genre" apparaît de plus en plus dans les débats de société en Amérique latine (NdT).

*pauvreté qui se reproduit d'elle-même). Au Guatemala, en 1985, 65 % de la population était considérée en état de pauvreté, dont 33% d'indigents. Ces indices de pauvreté ont augmenté au début de cette décennie de façon alarmante, passant respectivement presque à 70 % et 45 %”.*

La détérioration de la qualité de la vie touche tous les domaines : santé, éducation, nutrition, habitat, accès à l'eau potable, etc.

Les informations données par les Nations unies sur le développement humain provoquent ce commentaire d'Ordoñez et Gamboa : *“Ils nous indiquent que de 1991 à 1997, la région s'est appauvrie (...). À la fin de 1996, après avoir vécu dix années de guerres et de confrontations, puis plusieurs années de démocratie, tous les pays, à l'exception du Costa Rica et du Panama, vivent plus mal qu'en 1991.”*



En effet, l'indicateur du développement humain<sup>2</sup> révèle les évolutions suivantes : une année avant les accords de paix, El Salvador était au rang 94 ; il est au 112 en 1997. Le Honduras est passé de 100 à 116, le Guatemala de 103 à 117, le Nicaragua de 85 à 127 en 1997. On constate même des signes de détérioration au Costa Rica et au Panama, en dépit d'une position relativement bonne. Tout ceci nonobstant l'amélioration des indices macro (accroissement du PIB, des réserves monétaires, des dépenses publiques, etc.) et nonobstant la croissance économique qui, cette année, est passée de 3 à 5 % selon les pays. Ce qui signifie que cette amélioration est accaparée par une petite couche de la population qui n'atteint pas les 10 % et qui fait étala-

ge d'un niveau de vie très élevé. Ce qui est grave dans cette situation c'est son caractère involutif, car on ne voit pas de possibilités d'amélioration, les espérances réelles d'augmentation des investissements et de l'emploi étant très limitées, de même que l'intégration du progrès technologique.

### **Le respect des droits de l'homme**

La situation des droits de l'homme n'est pas moins préoccupante. Le rapport sur les droits de l'homme (publié tous les quatre mois) que la CODEHUCA a sorti en mai 1997, dénonce : *“La période concernée est marquée par des menaces quasi permanentes aux droits de l'homme en Amérique centrale, perpétrées par des facteurs anciens quasi permanents et auxquels s'ajoutent des éléments nouveaux apparus ces derniers temps. L'impunité et les tentatives des secteurs militaires pour maintenir leur pouvoir et leur influence sont à l'origine de graves violations des droits de l'homme dans la majorité des pays de la région depuis des décennies. En dépit des changements relatifs apparus durant ces huit dernières années, ces violations poursuivent leur action néfaste jusqu'à nos jours.”*

Pour ces raisons et d'autres, les progrès dans le domaine des **droits civils et politiques** sont dramatiquement insuffisants et un retour en arrière est toujours possible.

Par ailleurs, poussés par une soif démesurée de lucre, dans le cadre d'une économie mondialisée, des groupes patronaux et politiques, généralement associés à de puissantes transnationales, ne ménagent pas leurs efforts en vue de faire aboutir jusqu'aux ultimes conséquences les plans d'ajustement économique d'orientation néolibérale. Peu leur importent les résultats de cette politique dans le domaine de la solidarité et de la situation économique pour de larges secteurs de la population, en particulier ceux qui subissent ou sont menacés par le chômage. Ainsi les acquis en matière de **droits économiques et sociaux** se débilitent ou s'effondrent dans un futur marqué par l'incertitude. Ces facteurs imbriqués du passé et du

présent créent aujourd'hui une situation complexe en matière de droits humains. Les espérances d'amélioration se mêlent aux doutes croissants ; de nouvelles menaces apparaissent sans que les anciennes aient disparu. Le fossé se creuse entre, d'une part, les promesses et les discours officiels et, d'autre part, la réalité quotidienne vécue par de vastes secteurs de la population d'Amérique centrale.



Le rapport de la CODEHUCA signale les aspects spécifiques pays par pays. Au Costa Rica, nonobstant un chômage assez réduit, en 1996 (entre 5 et 6 % en moyenne nationale), il atteint dans certaines régions des proportions bien plus fortes : 23 % dans le centre et 64 % dans la région de Chorotega. D'après l'UNICEF, sur 925 723 enfants et adolescents costariens de 5 à 17 ans, 122 000 travaillent et 40 % d'entre eux font des journées qui dépassent la durée légale de 40 heures hebdomadaires. Le rapport de la CODEHUCA signale qu'en El Salvador *“entre les mois de janvier et d'avril de l'année en cours, 219 personnes ont succombé à une mort violente lors de la campagne électorale pour les législatives et les municipales.”*

*Ceux qui sont considérés comme pauvres du fait qu'ils ne peuvent pas remplir le panier de la ménagère représentent plus de 60 % de la population salvadorienne qui approche les 6 millions.*

*Le groupe de travail de l'ONU sur les disparitions forcées a exprimé dans son dernier rapport sa préoccupation du fait que le gouvernement salvadorien n'a toujours pas commencé les investigations sur le sort de 2 270 personnes emprisonnées et disparues, du fait des militaires, des corps de sécurité et des escadrons de la mort, durant la guerre civile. L'indice élevé de violence, de criminalité, de pauvreté et de chômage enregistré durant le premier*

2. *“L'indicateur du développement humain mesure le niveau moyen auquel se trouve un pays selon trois critères essentiels du développement humain : longévité, instruction et conditions de vie”, PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 1997, Ed. Economica, Paris, p. 15 (NdT).*

trimestre de 1997, reflète le mépris à l'égard des droits de l'homme en El Salvador, cinq ans après la guerre civile”.

Concernant le Guatemala : “L'Assemblée de la société civile (ASC) attire l'attention sur le fait que les Accords de paix n'ont été que partiellement appliqués par le gouvernement [qui en a réduit la substance sur certains chapitres et en a déformé l'esprit dans d'autres]. On a signalé que des juges, des procureurs et des enquêteurs du ministère public ont commis des anomalies en effectuant des perquisitions aussi bien dans des résidences privées que dans des locaux de la presse, en violant ainsi des garanties constitutionnelles.

De même on a dénoncé la responsabilité de membres de la Police nationale dans des exécutions extrajudiciaires. Un des cas eut lieu dans la zone 5 de la capitale où perdit la vie Jairo Sagastume Montoya.”

Si l'on peut admettre qu'il y a eu une amélioration en ce qui concerne le respect des droits civils et politiques, il n'en reste pas moins d'après le tableau établi par le Centre d'investigation et promotion des droits de l'homme (CIEPRODH) du Guatemala que “les violations les plus graves concernent le droit à la vie : exécutions extrajudiciaires et séquestration arbitraire”.

Au Honduras, toujours selon la CODEHUCA : “Il existe un système très élaboré et officiel de complicité dans l'occultation des faits passés, en dépit d'une volonté de façade qui s'affiche prétendant vouloir enquêter sur ces faits. Tandis que le gouvernement affirme que le terrorisme d'État n'existe pas et que la politique de violation des droits de l'homme est une question dépassée. Au début de l'année, les paysans honduriens ont révélé qu'il existe 300 000 familles sans terre, tandis que la loi de modernisation agricole est totalement inopérante. Au cours des derniers mois, des défenseurs des droits de l'homme ont été constamment surveillés, harcelés par téléphone et menacés de mort. Les nouvelles menaces de mort contre Liduvina Hernández, présidente du Comité des familles des détenus-disparus du Honduras (COFADEH) et Bertha Oliva de Nativi, coordinatrice

de cette organisation, se situent dans le cadre de cette campagne d'intimidation et harcèlement. Les récents assassinats d'anciens agents de la Direction nationale des renseignements (DNI) montrent à l'évidence que se poursuit la campagne d'élimination de témoins des violations des droits de l'homme commis antérieurement. Le COFADEH a dénombré, jusqu'à fin août, 23 actions criminelles : menaces de mort, fusillades, attentats, incendies de résidences de juges. Elles visent en particulier des membres du pouvoir judiciaire dans le but de garantir le maintien du système d'impunité. Or, une étude réalisée par le COFADEH montre que si on s'en réfère à la loi, l'État du Honduras ne peut accorder l'amnistie ou autres mesures similaires en faveur des auteurs de délits de lèse-humanité, sans s'exposer à une condamnation du Tribunal international.



L'impunité - affirme la COFADEH - est l'ennemi le plus dangereux de la coexistence civilisée. Elle pénètre de jour en jour le tissu social qu'elle détruit et donne libre cours à de nouveaux délits, ouvrant ainsi des cycles de violence. Les actions terroristes, systématiques et sélectives, à San Pedro Sula et Tegucigalpa, la séquestration de personnes en vue d'extorquer des biens, le vol d'automobiles (négoce lié à des bandes internationales), les assassinats, la prolifération d'armes et les attentats contre les banques sont les manifestations les plus claires du phénomène d'insécurité urbaine.

Au Honduras et en El Salvador, les corps militaires ont exploité à leur profit le conflit des anciens bolsones.<sup>3</sup> Les programmes militaires du

3. En 1992, le Tribunal de la Haye mit fin à un différend frontalier de plus de 23 ans entre le Honduras et El Salvador, portant sur 400 km<sup>2</sup>. Le Honduras récupéra alors près de 300 km<sup>2</sup>. Cette zone est ce qu'on appelle les bolsones, sorte de no man's land où habitent des populations complètement abandonnées (NdT).

Honduras permettent de mener une offensive en faveur d'une augmentation des budgets, tout en essayant de persuader la société civile que des forces armées puissantes sont nécessaires. Ils disent qu'il vaut mieux avoir une armée quitte à ne pas avoir besoin de s'en servir, que d'en avoir besoin et de ne pas l'avoir.”

Le rapport de la CODEHUCA poursuit : “Avec la destruction de la “Prison Modelo”, le 10 décembre 1996, on pensait qu'il était mis fin à un passé funeste de tortures et d'assassinats dans les prisons du Panama. Mais la sombre histoire continue.

Dans les sept derniers mois, lorsqu'environ sept mille paysans colombiens, en majorité des femmes et des enfants, ont pénétré en territoire panaméen, terrorisés par les affrontements constants entre l'armée, la guérilla et les groupes paramilitaires, le gouvernement panaméen n'a pas répondu de façon solidaire. Tandis que l'État ignore les principes de solidarité et de subsidiarité, il abandonne entre les mains du marché le bien-être collectif des Panaméens, en matière de pensions et de retraites.

En dépit du fait que le gouvernement annonçait, au début de l'année, que le déficit des logements était passé de 240 000 à 221 000, la politique d'expulsions forcées pratiquée par certains fonctionnaires de l'administration et de la police ne laisse pas d'être préoccupante.

Dans un autre domaine, le projet d'établissement d'un centre de lutte anti-drogue à l'échelle continentale, dans l'actuelle base aérienne de Howard, est, lui aussi, préoccupant, car il pourrait signifier une prolongation camouflée de la présence militaire nord-américaine au Panama. À ce propos, les suspicions des Panaméens concernant un processus de négociations peu transparent trouvent leur justification à la lumière de déclarations d'officiers supérieurs du Commandement-Sud, comme celle du général Wesley Clark qui assurait, en janvier dernier que le Panama et les États-Unis négociaient la permanence de bases militaires après l'an 2 000.”<sup>4</sup>

4. Cf. DIAL D 2181 (NdT).

## La souveraineté et la liberté de choisir le modèle économique, politique et social

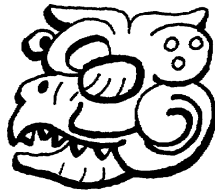
Les leaders politiques d'Amérique centrale ont fait peu de cas du problème de la souveraineté. Peu de voix officielles se sont fait entendre pour protester contre l'invasion du Panama par l'armée des États-Unis, en décembre 1989, deux ans après Esquipulas. Quoique l'on puisse penser de la personnalité du chef de l'État d'alors<sup>5</sup>, il n'en reste pas moins qu'un chef d'État a été capturé à l'occasion de l'invasion d'un pays souverain, en violation de l'ordre juridique interne. Il est clair que c'était une menace à la souveraineté des autres pays centra-méricains qui assistaient, sans réagir, à cet exploit.

Cependant les gouvernements signataires des accords d'Esquipulas ne sont pas très vigilants dans la défense de leur souveraineté en matière de modèle économique, politique et social. Les ajustements structurels imposés à tous les pays d'Amérique centrale par les organismes financiers internationaux qui font valoir que la clé du financement interne est entre leurs mains, constitue une violation manifeste du droit à l'autodétermination. Le commerce international est certes une nécessité, mais le dégrèvement des tarifs douaniers s'est fait sans prendre en considération l'adaptation de nos industries aux nouvelles conditions. Il est certain qu'il y a des institutions d'État inefficaces ; cependant l'efficacité ne se mesure pas seulement aux profits, mais aussi aux conséquences sociales. Il est certain qu'il ne doit pas y avoir de gaspillage des dépenses publiques, mais il n'est

5. Le général Noriega (NdT).

pas bon pour la société que les programmes sociaux soient bloqués sans discrimination. La privatisation a pour seule fin d'ouvrir les marchés aux transnationales, ce qui ne fait que renforcer de plus en plus la dépendance. Tout cela s'est fait sans consultation populaire et sans que l'on ait mis en marche des mécanismes pour favoriser l'autodétermination. Cela s'est fait contre la volonté des peuples. Cette politique gouvernementale d'ouverture indiscriminée a mis l'Amérique centrale à la merci des transnationales qui possèdent maintenant le pouvoir de décision, ce qu'un auteur a appelé "le capitalisme sans citoyenneté"<sup>6</sup>.

Si cela se produit dans le domaine social, la situation dans le domaine politique appelle un autre commentaire.



### La clause de participation politique

Tout le monde reconnaît que l'avènement de la paix a eu pour conséquence l'accès à la participation politique, dans le domaine électoral, de secteurs populaires qui en étaient auparavant exclus. Il serait certes excessif de n'attribuer cette ouverture qu'aux accords d'Esquipulas. Le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) au Nicaragua, le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) en El

6. Dierckxsens, Win. Los límites de un capitalismo sin ciudadanía (Les limites d'un capitalisme sans citoyenneté), Université de Costa Rica, Département œcuménique de recherche, San José, 1997 (NdT).

Salvador, l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) au Guatemala ont gagné leur droit à la participation politique électorale sur les champs de bataille. C'est très douloureux et tragique, mais c'est un fait. D'autres formations politiques ont ainsi eu accès à la participation. Dans ce domaine, la paix a permis une avancée importante. Il en est de même en ce qui concerne les accords de paix en El Salvador et au Guatemala qui ont permis aux secteurs populaires de faire valoir leurs droits.

Cependant les gouvernements signataires d'Esquipulas II n'ont pas été partout fidèles à leurs engagements. Il en est ainsi du processus d'intégration centraméricain qui s'est fait sans consultation populaire et selon le modèle d'ouverture rejeté par les secteurs populaires de la société civile. L'existence d'un Conseil consultatif du Système d'intégration centraméricain où siègent des représentants d'organismes de la société civile n'y change rien, l'expérience ayant montré que son influence est pratiquement nulle.

Cependant, sur ce point, nous autres, organismes de la société civile, nous devons assumer aussi notre responsabilité. Nous n'avons pas su prendre en mains les instruments qui étaient à notre portée. Nous avons mal utilisé le Conseil consultatif du Système d'intégration centraméricain (SICA), et nous n'avons pas été capables de le rendre opérationnel. Ainsi tout n'est pas à mettre au compte d'une exclusion intentionnelle. Il y a beaucoup de négligence de notre côté.

### Traduction DIAL.

En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.



Directeur de la publication : Alain Durand

Imprimerie des Monts du Lyonnais - Commission paritaire de presse : 56249

DIAL • 38 rue du Doyenné - 69005 LYON • Tél. 04 72 77 00 26 • Fax 04 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.org

Abonnement annuel : France 410 F • Europe 455 F • Avion Amérique latine - Afrique 515 F • USA-Canada 505 F

Point contact à Paris : CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris  
Tél. 01 43 37 87 14 - Fax 01 43 37 87 18